



HENRI CAUCHOIS

COURS DE
FRANC-MAÇONNERIE
SYMBOLIQUE

TABLE DES MATIÈRES

AUTORISATION DU GRAND ORIENT DE FRANCE

AVERTISSEMENT

ABRÉVIATIONS

PRÉAMBULE

§ 1. — *Idée du cours. — Son objet.*

§ 2. — *Rites et grades maçonniques.*

TITRE I

NOTIONS PRÉLIMINAIRES

CHAPITRE I : Caractères distinctifs de la franc-maçonnerie

SECTION I. — *Définition officielle de la franc-maçonnerie.*

SECTION II. — *La franc-maçonnerie moderne et les mystères anciens*

SECTION III. — *La franc-maçonnerie comparée aux religions reconnues.*

CHAPITRE II : Origine de la franc-maçonnerie

CHAPITRE III : But de la franc-maçonnerie

CHAPITRE IV : Mystères maçonniques

SECTION I. — *But des mystères maçonniques. Attaques auxquelles ils ont donné lieu*

SECTION II. — *Utilité du langage symbolique*

SECTION III. — *Explication des nombres maçonniques*

TITRE II : Grades symboliques

CHAPITRE I : Premier grade symbolique grade d'apprenti

SECTION I. — *Réception au grade d'apprenti.*

SECTION II. — *Tableau du grade d'apprenti.*

SECTION III. — *Étude du grade d'apprenti.*

SECTION IV. — *Instruction du grade d'apprenti*

CHAPITRE II : Deuxième grade symbolique ; grade de compagnon

SECTION I. — *Réception au grade de compagnon.*

SECTION II. — *Tableau du grade de compagnon.*

SECTION III. — *Étude du grade de compagnon*

SECTION IV. — *Instruction du grade de compagnon*

CHAPITRE III : Troisième grade symbolique : grade de maître

SECTION I. — *Réception au grade de maître*

SECTION II. — *Tableau du grade de maître*

SECTION III. — *Étude du grade de maître*

SECTION IV. — *Instruction du grade de maître*

CHAPITRE IV : Fêtes d'ordre et banquets maçonniques

SECTION I. — *Fêtes d'ordre semestrielles*

SECTION II. — *Banquets maçonniques*

AUTORISATION DU GRAND ORIENT DE FRANCE **GRAND ORIENT DE FRANCE**

Suprême Conseil pour la France et les possessions françaises.

O... de Paris, le 21 janvier 1863 (e. v.).

T... C... et R... F...,

Nous sommes heureux de vous annoncer que, sur l'avis favorable émis par le Conseil de l'ordre dans sa séance du 19 du courant, notre T... III... Grand Maître, en vertu de l'article 297 des statuts généraux, vous a autorisé à faire imprimer et publier le *Cours oral de Franc-Maçonnerie symbolique* dont vous êtes l'auteur.

Nous faisons des vœux pour le succès de cet ouvrage, où respirent de saines doctrines maçonniques.

Recevez, T... C... F..., l'assurance de mes sentiments fraternels.

Le Grand Maître adjoint de l'Ordre,

HEULLANT.
Au T... R... F... CAUCHOIS.

AVERTISSEMENT

Le Cours oral de franc-maçonnerie symbolique n'était pas destiné à la publicité.

Il a eu lieu de vive voix, comme l'indique son titre, pendant douze séances des trois années 1859, 1860 et 1861¹, dans la R... L... Chap... et Aréop... des Cœurs-Unis, O... de Paris, en vue seulement d'instruire les FF... initiés par cet atelier.

Depuis, plusieurs francs-maçons de différentes loges, qui avaient assisté à ce cours, ont pensé qu'il pourrait être utile à la franc-maçonnerie entière de le publier. Alors, l'auteur s'est efforcé de le reproduire, par écrit, le plus fidèlement possible, d'après ses notes et ses souvenirs.

Exposer à tous le véritable esprit de la franc-maçonnerie symbolique, révélé par ses symboles eux-mêmes, par sa doctrine et par ses œuvres ; signaler la liaison intime et méthodique de ses trois grades, considérés jusqu'ici d'une manière isolée ; donner enfin une explication morale à chacune de ses formules, demeurées jusqu'à ce jour, pour la plupart, inexpliquées, tel est le triple but de la présente publication.

Puisse-t-il être atteint, dans l'intérêt général d'un ordre qui ne peut que gagner à être bien connu.

¹ Les 11 mars, 8 avril, 13 mai, 10 juin, 11 novembre, 9 décembre 1859 ; 13 janvier, 9 mars, 9 novembre, 14 décembre 1860 ; 8 mars et 8 novembre 1861.

ABRÉVIATIONS

F...:	Frère.
G...: A...: de l'Un...:	Grand Architecte de l'Univers.
G...: O...:	Grand Orient.
MM...: FF...:	Mes frères.
O...:	Orient.
Or...:	Orateur.
R...: L...:	Respectable loge.
R...: L...: Chap...: et Aréop...:	Respectable Loge Chapitale et Aréopagiste.
T...:P...:	Très respectable.
Vén...:	Vénérable.

PRÉAMBULE

(1^{re} Séance.)

§ 1. — *Idée du cours. — Son objet.*

MM.:. FF.:.:

« Enseignez, propagez la franc-maçonnerie, et vous aurez rendu plus de services à l'humanité que tous les législateurs ensemble. » Ces paroles d'un F.:. qui a vieilli dans l'étude et la pratique des doctrines de notre ordre² sont bien de nature à stimuler le zèle des francs-maçons en général, et particulièrement de ceux qui se trouvent appelés, par leurs fonctions mêmes, à l'enseignement maçonnique.

Élu et réélu depuis plusieurs années par la R.:. L.:. des Cœurs-Unis à la dignité d'Or.:.:, j'ai pensé, peut-être un peu tard, que le meilleur moyen d'utiliser l'enseignement qui m'était confié serait d'ouvrir un cours de franc-maçonnerie symbolique, dans lequel les trois grades d'apprenti, de compagnon et de maître, qui composent à eux seuls cette franc-maçonnerie, seraient successivement examinés et développés dans un ordre méthodique. Par là il deviendrait plus facile de comprendre le sens et la portée des instructions symboliques, et de saisir leur liaison rationnelle et progressive.

Ce projet de cours, soumis à la R.:. L.:. des Cœurs-Unis, a reçu son approbation. Il lui a paru opportun d'examiner à nouveau la franc-maçonnerie symbolique, alors que le G.:. O.:. de France a cru devoir réviser les cahiers des trois premiers grades, afin de constater et d'expliquer au besoin les modifications opérées par cette révision. Dès lors, il ne

s'est plus agi que de rechercher dans quelle forme le cours devrait avoir lieu.

On avait à choisir entre deux différents modes d'instruction : l'enseignement par écrit et l'enseignement de vive voix. Le premier est d'ordinaire plus correct et plus précis que le second, mais ce dernier se prête plus facilement aux explications de détail, dans lesquelles il est quelquefois nécessaire d'entrer pour se faire mieux comprendre, aussi est-il constamment préféré pour les cours publics. D'ailleurs, le mot cours implique l'idée d'une instruction courante, et il devient fort difficile de courir lorsqu'on se trouve enchaîné par un écrit. Cependant, par une singulière contradiction, les seuls cours maçonniques connus à Paris, ceux des FF... Vassal et Ragon, ont eu lieu tous deux par écrit³. La R... L... des Cœurs-Unis a pensé qu'il convenait de se conformer, pour le cours actuel, à la véritable signification de ce mot, et d'offrir ainsi aux francs-maçons l'attrait de la nouveauté. En conséquence, elle a décidé que ce cours aurait lieu oralement.

Ceci dit, MM... FF..., il ne me resterait plus, si j'étais en présence d'une assemblée profane, qu'à invoquer son indulgence : mais la vôtre m'est tellement connue, vous m'en avez donné tant de preuves, que je craindrais de manquer de reconnaissance si je paraissais en douter ; je suis convaincu d'avance qu'elle ne me faillira pas dans les circonstances nombreuses où j'en aurai certainement besoin.

§ 2. — *Rites et grades maçonniques.*

En vous annonçant, MM...FF... que le cours actuel porterait seulement sur la franc-maçonnerie symbolique, j'ai dû soulever dans vos esprits la question suivante Il y a donc plusieurs franc-maçonneries ? Hélas oui, et quoiqu'on puisse le regretter, il ne faut pas s'en étonner. Aussitôt qu'une

bonne idée est émise, tout le monde veut s'en emparer ; chacun la tourne à sa manière, et, pour mieux se l'approprier, s'efforce de lui imprimer le cachet de sa personnalité. De là des modifications nombreuses, des additions, des retranchements, des superfétations, puis enfin des altérations et même des contrefaçons.

C'est ainsi que la franc-maçonnerie primitive a donné naissance à une foule de rites et de grades, dont plusieurs, entièrement étrangers à son but, ont heureusement disparu. Mais aujourd'hui encore, on ne compte pas moins de 22 rites et 374 grades prétendus maçonniques, dont voici la nomenclature⁴ :

NOMBRE DES RITES	DÉNOMINATION DES DIFFÉRENTS RITES	NOMBRE DES GRADES	
		À CHAQUE RITE	AU TOTAL
5	Indien.	3	15
	Chaldéen.		
	Éclectique.		
	Haïtien.		
	Des négociates, ou des sublimes maîtres de l'anneau lumineux.		
1	Des anciens maçons libres et acceptés d'Angleterre.	4	4
1	Du régime rectifié, ou de la stricte observance.	5	5
1	De Swedenborg, ou des illuminés de Stockholm.	6	6
3	De Schräder.	7	21
	De Zinnendorf.		
	Des parfaits initiés d'Égypte.		
2	Persan.	8	16
	De l'Ordre du Temple		
2	Suédois	9	18
	De Fesster.		
1	Écossais philosophique.	13	13
1	Aux trois globes.	17	17
1	Français.	18	18
1	D'Hérédom de Kilvanning.	28	28
1	Écossais ancien et accepté.	33	33
2	De Memphis.	90	180
	De Misaraïm.		
22			374

Parmi cette multitude de rites et de grades, plusieurs semblent fort peu conformes au véritable esprit de la doctrine maçonnique, ou du moins inutiles à ses développements. Aussi, le G.: O.: de France a-t-il fait un choix qui, au premier abord, paraît extrêmement radical. Sur les vingt-deux rites, il en a écarté vingt, et n'en a admis que deux ; savoir : le rite français, qui comprend dix-huit grades, et le rite écossais ancien et accepté qui, sauf de très légères différences, marche d'accord avec le rite français, jusques et compris le dixhuitième grade, et s'étend seul jusques et compris le trente-troisième grade, *nec plus ultra* de la franc-maçonnerie reconnue par notre sénat maçonnique⁵.

Sans doute, d'après l'intention du G.: O.: de France, ces trente-trois grades ne devraient former qu'une seule et même franc-maçonnerie ; mais la concordance de plusieurs entre eux et leur dissemblance avec les autres, les ont fait classer en quatre catégories qui, d'après le langage usuel, composent autant de franc-maçonneries distinctes, dont chacune est désignée par son élément dominant, ou par la couleur du cordon du plus haut grade qu'elle confère.

Par suite, ces trente-trois grades forment les quatre espèces de francmaçonneries suivantes :

1° La franc-maçonnerie symbolique, ou bleue, comprenant les trois premiers grades, ainsi nommée à cause des nombreux symboles qu'elle renferme, et du cordon bleu qui décore le maître.

2° La franc-maçonnerie religieuse, ou rouge, commençant au quatrième grade et finissant avec le dix-huitième ; ainsi appelée à cause de son caractère éminemment religieux, et du cordon rouge dont est décoré le rose-croix.

3° La franc-maçonnerie philosophique, ou noire, commençant au dixneuvième grade, et finissant avec le trentième, ainsi nommée à cause de son caractère

essentiellement philosophique, et du cordon noir qui décore le kadosch.

4° Et la franc-maçonnerie blanche, ou administrative, comprenant les trois derniers grades, ainsi appelée à cause de son caractère exclusivement administratif, et du cordon blanc dont est décoré le trente-troisième.

Peut-être penserez-vous, MM^{me} FF^{me}, que le cours actuel, se bornant aux trois premiers grades, vous sera d'une faible utilité, puisqu'il vous en laissera ignorer trente ? A cet égard je crois pouvoir vous dire, sans indiscretion, que les grades se pèsent plutôt qu'ils ne se comptent, et que la qualité vaut mieux que la quantité. Or, si les grades supérieurs aux trois premiers contiennent quelques renseignements historiques et quelques développements philosophiques assez importants, les trois premiers grades renferment à eux seuls tout ce qu'il y a de vraiment essentiel dans la doctrine maçonnique ; et le maître peut, à bon droit, se considérer comme un franc-maçon parfait, lorsqu'il possède toutes les connaissances et pratique toutes les vertus enseignées par la franc-maçonnerie symbolique.

² Le F^{me} Desétangs, ancien vén^{me} de la R^{me} L^{me} des Trinosophes, O^{me} de Paris.

³ Voir *Cours complet de maçonnerie*, par le docteur Vassal, 1832 ; *Cours philosophique et interprétatif des initiations anciennes et modernes*, par J.-M. Ragon, 1843.

⁴ *Précis sur la franc-maçonnerie*, 1856, par le F^{me} César Moreau, p. 16 et suivantes.

⁵ Depuis cette séance le G^{me} O^{me} de France a admis en principe le rite de Memphis, et a permis à ses loges de travailler aux trois grades symboliques, selon les pratiques propres à ce rite ; mais il a spécifié que les grades supérieurs ne pourront dépasser le grade de 30^e, au delà duquel il n'y a plus que des grades administratifs, qui ne peuvent être accordés que par le grand collège des rites, et en se conformant aux articles 130, 137 et suivants des statuts généraux.

TITRE I

NOTIONS PRÉLIMINAIRES

Avant d'examiner les trois grades d'apprenti, de compagnon et de maître, qui composent à eux seuls toute la franc-maçonnerie symbolique, ou bleue, il est nécessaire d'exposer d'abord quelques notions préliminaires, applicables à ces trois grades symboliques, et qui nous permettront plus tard de les mieux comprendre.

Pour suivre, autant que possible, l'ordre logique selon lequel les questions générales se présentent à l'esprit du récipiendaire, nous rechercherons successivement les caractères distinctifs de la franc-maçonnerie, son origine, son but et ses mystères.

CHAPITRE I

CARACTÈRES DISTINCTIFS DE LA FRANC-MAÇONNERIE

Rien de plus difficile, on l'a dit avec raison, qu'une bonne définition. En effet, définir une chose, c'est indiquer les qualités essentielles qui la distinguent des autres, c'est-à-dire, faire connaître à la fois ce qu'elle est et ce qu'elle n'est pas. Or, fort peu de définitions réunissent ce double caractère.

Avant tout, pour bien définir, il importe de bien connaître ; autrement on s'expose aux plus graves erreurs. Nous en trouvons une preuve manifeste dans le supplément au dictionnaire de l'Académie française, édité en 1829, qui définit ainsi la franc-maçonnerie : « Société mystérieuse, prétendue *cabalistique*, *sans but*, et dont les membres se reconnaissent à certains signes et attouchements. » Cabalistique, elle qui signale à ses adeptes les partisans de la cabale comme des fous ou des charlatans ; et sans but, elle dont le triple but est le plus digne que puisse se proposer une institution humaine : « Unir, éclairer et rendre heureuse l'humanité. »

Suivant le Vén. F. Desétangs, « la franc-maçonnerie est le lien des peuples. » C'est bien là indiquer, par une fort belle image, un de ses plus heureux effets ; mais ce n'est pas faire connaître empiéttement en quoi elle consiste.

Enfin, d'après le F. Vassal, ancien secrétaire général du G. O. de France ; « la franc-maçonnerie est la philosophie symbolique, » c'est-à-dire enseignée à l'aide de

symboles. Ici, l'horizon s'agrandit, sans cependant atteindre les limites de la réalité. Adressons-nous donc au G.:.O.:. de France, et nous en obtiendrons sans doute la définition la plus exacte de notre institution.

SECTION I. — *Définition officielle de la franc-maçonnerie.*

L'article le de la constitution du 10 août 1849 s'exprime en ces termes :

« La franc-maçonnerie, institution philanthropique, philosophique et progressive, a pour base l'existence de Dieu et l'immortalité de l'âme ; elle a pour objet l'exercice de la bienfaisance, l'étude de la morale universelle, des sciences et des arts, et la pratique de toutes les vertus. Sa devise a été de tout temps : « Liberté, Égalité, Fraternité. »

Cette définition avait été légèrement modifiée par l'article 1er de la constitution du 28 octobre 1854 ; mais elle se trouve textuellement reproduite dans les nouveaux cahiers des trois premiers grades publiés par le G.:.O.:. de France en 1858. La devise seule manquait dans l'instruction d'apprenti ; elle a été rétablie dans l'instruction de maître, comme un complément nécessaire, et exigé par l'article 5 de la constitution de 1854, ainsi conçu : « La franc-maçonnerie conserve toujours son ancienne devise : Liberté, Égalité, Fraternité. »

Ainsi, MM.:. F.:.:. nous voilà en possession d'une définition officielle de la franc-maçonnerie, sanctionnée par deux constitutions⁶ et par les instructions qui les ont suivies. Dès lors, il ne nous reste plus, pour obtenir une juste idée de notre ordre, qu'à analyser les différentes parties de cette définition.

La *philanthropie maçonnique* est l'amour de l'humanité, dans sa plus grande expansion ; car elle embrasse tous les hommes, sans aucune distinction de pays, de naissance, de couleur, de fortune, de position sociale, de titres et de rangs, d'opinions politiques et religieuses.

La *philosophie maçonnique* ne constitue ni une école ni une secte particulière ; mais elle présente dans le symbolisme, le résumé, la quintessence de toutes les philosophies. Remontant, autant que possible, des effets aux causes, elle puise dans l'étude du monde, la connaissance de Dieu ; dans l'étude de l'homme, la connaissance de sa double nature et de sa double destination ; et dans l'étude des différents systèmes philosophiques, le moyen de les concilier tous, sur les points nécessaires à la moralité sociale, et par suite au bonheur de l'humanité.

Le *progrès maçonnique* ne consiste pas dans un amour immodéré d'innovations, car la franc-maçonnerie sait fort bien qu'à côté du bienfait d'améliorer se trouve le danger d'innover ; et elle sait aussi que, pour être durable, le progrès ne doit s'opérer qu'avec une sage lenteur. Mais on ne voit jamais ses adeptes, à l'instar de certaines gens, *au char de la raison s'attelant par derrière* ; leurs aspirations naturelles et leurs constants efforts sont dirigés vers le progrès des lumières, c'est-à-dire le progrès dans le bien, dans la moralité humaine, dans le chemin de la vertu.

L'*existence de Dieu* et l'*immortalité de l'âme* constituent les deux bases essentielles de la franc-maçonnerie, et sont aussi celles de toutes les philosophies et de toutes les religions, sainement comprises ; elles doivent donc former un lien naturel de concordance entre elles.

L'*existence de Dieu* est indispensable pour expliquer le monde physique, intellectuel et moral ; c'est ce qui a fait dire au philosophe de Ferney « Si Dieu n'existe pas, il faudrait l'inventer⁷ »

Cette existence se manifeste à nos regards par toutes les merveilles de la création, et principalement par la voûte céleste, qui excite sans cesse notre admiration. *Cœli enarrant gloriam Dei*, les cieux racontent la gloire de Dieu ; ou, suivant la traduction poétique de Jean-Baptiste Rousseau⁸ :

Les cieux instruisent la terre
À révéler leur auteur ;
Tout ce que leur globe enserre
Célèbre un Dieu créateur.

Aussi, l'existence de Dieu a-t-elle été admise dans tous les temps et dans tous les pays ; et si quelques esprits vulgaires ont pu être abusés par le polythéisme, l'unité divine n'a pas cessé d'être enseignée par les initiateurs et reconnue par les initiés.

Aujourd'hui, toutes les nations civilisées reconnaissent qu'il n'y a qu'un seul Dieu ; mais elles lui prêtent encore des caractères bien différents, comme pour justifier cette ancienne remarque philosophique : « Si. Dieu a fait les hommes à son image, ceux-ci le lui ont bien rendu, et ils l'ont fait à la leur, en lui supposant la plupart de leurs mauvaises passions. »

Le Dieu des francs-maçons est un, universel, incréé, éternel, souverainement puissant, intelligent et indulgent. Créateur de tout ce qui existe par sa seule puissance, il dirige le monde par sa suprême intelligence, et traite l'humanité avec une indulgence toute paternelle. Source de toute lumière et de toute justice, type de toutes les perfections, il est ineffable par son essence et ne peut être désigné que par l'un de ses attributs ; voilà pourquoi les francsmaçons se contentent de le qualifier en ces termes : « Le Grand Architecte de l'Univers. »

L'immortalité de l'âme ne saurait être considérée comme une pure invention de la vanité humaine. Non-seulement elle est nécessaire à la moralité sociale, mais elle est un

besoin du cœur, de l'esprit et du jugement. Contemplez une mère auprès du tombeau de son fils unique, et cherchez à quelle source il lui est possible de puiser des consolations ; vous reconnaîtrez bientôt que c'est uniquement dans l'espérance de se réunir un jour à l'enfant chéri dont elle déplore la perte. Écoutez un sage, parvenu au sommet de la science humaine, et répétant avec Socrate : « Ce que je sais c'est que je ne sais rien ; » vous comprendrez qu'un savoir si péniblement acquis et cependant si incomplet, doit recevoir ailleurs un digne complément. Considérez enfin la partie matérielle de l'homme, changeant de forme sans s'anéantir, et demandez-vous alors comment la partie immatérielle pourrait subir l'anéantissement ? Ne serait-ce pas là un renversement de l'ordre naturel, une anomalie inexplicable, une choquante contradiction. Que sera-ce donc si l'homme vertueux succombe sous les coups de lâches meurtriers ? alors la justice divine exigera nécessairement la punition des coupables et la récompense de leur innocente victime.

Aussi les hommes de tous les temps et de tous les pays ont-ils compris qu'ils étaient appelés à se survivre, et ils n'ont différé entre eux à cet égard que par la manière de formuler leur croyance. Le panthéisme et la métémpsyose elle-même n'étaient que des genres différents d'immortalité.

Les francs-maçons croient que l'âme immortelle retrouvera dans une existence nouvelle les objets de ses plus chères affections en cette vie ; qu'elle ira compléter, auprès du G... A... de les connaissances qu'ici-bas elle n'a pu qu'effleurer ; et qu'elle sera punie ou récompensée, suivant le mérite ou le démerite de ses œuvres.

La *bienfaisance maçonnique* doit s'exercer à l'égard de tous les hommes, puisqu'ils sont tous frères, comme enfants du même Dieu. Elle comprend non seulement les secours pécuniaires, mais encore tous les moyens d'assistance

physique, intellectuelle et morale. Si votre frère souffre, hâtez-vous de le secourir ; s'il est plongé dans les ténèbres de l'ignorance, portez-lui le flambeau de la vérité ; s'il a eu le malheur de se laisser entraîner par de mauvais conseils, efforcez-vous de le ramener par de bons exemples.

Certes, il ne faudrait pas réduire la franc-maçonnerie à n'être qu'un bureau de bienfaisance ou une société de secours mutuels ; car, si respectables et si utiles que soient ces institutions, elles se trouvent régies par des lois bien différentes de celles de notre ordre, et n'ont pas, à beaucoup près, la même portée philosophique.

La morale maçonnique n'est ni catholique, ni protestante, ni juive, ni mahométane, elle est universelle. Pour mériter ce titre, elle s'attache d'abord de préférence aux points sur lesquels les moralistes de tous les pays et de toutes les religions sont d'accord ; puis ensuite elle s'efforce d'harmoniser les opinions les plus contraires en apparence, en faisant cesser les malentendus qui sont la cause la plus ordinaire des prétendues contradictions.

L'étude des sciences et des arts est considérée par la franc-maçonnerie comme nécessaire à l'intelligence de sa philosophie symbolique, au développement et au progrès de l'esprit humain et à la moralisation sociale. Sans prétendre former des savants ni des artistes, elle s'honore en accueillant ceux qui peuvent le mieux l'éclairer par leurs lumières et la charmer par leurs talents. Sa science principale consiste dans la connaissance du monde ; et son art suprême est de faire vivre en bonne intelligence les hommes de toutes les opinions, de tous les partis, de tous les cultes.

La pratique de toutes les vertus, voilà surtout l'objet essentiel de la francmaçonnerie. Aux bonnes leçons joignant les bons exemples, c'est par la théorie et la pratique de la vertu qu'elle s'efforce de conduire ses adeptes à un double bonheur dans ce monde et dans l'autre.